



DEMANDE DE MATERIEL - PARTICULIER -

La demande doit être déposée à la Mairie 1 mois avant la date de votre manifestation.

ATTENTION : le dépôt de cette fiche ne vaut pas acceptation.

Le transport du matériel est à la charge du demandeur. Le responsable des Services Techniques vous donnera un rendez-vous pour venir chercher le matériel ainsi que pour la restitution.

Nom :

Adresse :

Nature de votre événement :

Date de votre événement :

Lieu de votre événement :

Obligatoire - Numéro de téléphone à contacter pour cette demande :/...../...../...../.....

	Nombre souhaité	Nbr maxi disponible	Nombre accordé	Coût
Barrière (gratuit)		40		
Chaise noire pliante (0,50 € la chaise)		280		
Grille d'exposition (gratuit)		35		
Petit vidéoprojecteur portable (caution 50 €)		1		
Table plastique (5 € la table, 1,80m x 70cm)		30		
Total =				

Date de la demande :

Signature,

Payé le

caution(s) OUI NON

caution(s) rendue le

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

enregistré le : par :

Récupération du matériel le : à.....h..... Lieu :

Réstitution du matériel le : à.....h..... Lieu :

en cas d'impossibilité, merci de contacter le responsable des Services Techniques au 06 71 56 11 01

Date :

*Le responsable des Services Techniques,
Emeric GARNIER*